PONT SAINT MARTIN

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de 2ème catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné .....

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à (2) :

.....

du .....à .....heures au ..... jusqu'à ..... heures,

à l'occasion de (3) .....

.....

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le .....

Signature,

ARRÊTE DU MAIRE

Je soussigné, Yannick FÉTIVEAU, Maire de PONT SAINT MARTIN,

Vu l'article L. 2122-28 du Code Général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;

Vu (4) .....

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique. – M. / Mme (1) .....

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie du ..... au .....

à l'occasion de (3) .....

à charge pour lui/elle de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Pont-Saint-Martin, le .....

Le Maire,
Yannick FÉTIVEAU

(1) Nom, prénoms, profession, adresse (2) Indiquer l'emplacement. (3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête ... (4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé.

Mairie · Rue de la Mairie · BP 4 · 44860 PONT SAINT MARTIN · Tél. 02 40 26 80 23
Fax 02 40 32 77 51 · contact@mairie-pontsaintmartin.fr · www.mairie-pontsaintmartin.fr